



Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 25

Date de la convocation : 15/09/2023

Date d'affichage : 15/09/2023

***DELIBERATION N° 059/2023
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALEILLES***

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt et un septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal aménagée dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur François Rallo, Maire de la commune.

Présents : François RALLO – Carole CARTON – Jean PEZIN – Sonia MAC VEIGH – Marie-Anne HAUSPIEZ – Robert TARDA – Céline FREIXINOS – Michèle GRANIER – Stéphane LE COQ – Armand CHAUVET – Christine BACHES – Claire SALFATI TEDGUI – Mireille CORONES YAGOUBI – Pascal GIRAUDET – Christian DISLAIR – Richard VENDRELL – Jordi DELCLOS – Sylvain VIOT

Pouvoirs :

- Cosme DILME donne pouvoir à François RALLO
- Jacqueline KEILING donne pouvoir à Carole CARTON
- Olivier RABAT donne pouvoir à Jean PEZIN
- Bénédicte SARASSAT donne pouvoir à Céline FREIXINOS
- Yannick CALLAREC donne pouvoir à Robert TARDA
- Caroline PICCOLO donne pouvoir à Sonia MAC VEIGH
- Eric BOUILLIN donne pouvoir à Sylvain VIOT

Absents : Modeste BOSQUE – Patricia PICHARD – Joseph CASCALES – Eliane CHAMBAULT

Secrétaire de séance : Jean PEZIN

OBJET : Modification du tableau des effectifs communaux - Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 31h00/35^{ième}, d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 30h30/35^{ième}, d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ième} classe à 30h00/35^{ième}, d'un poste d'Educateur Jeunes Enfants de Classe Exceptionnelle à 35h00/35^{ième}.

M. le Maire informe l'assemblée qu'il convient de modifier le tableau des effectifs communaux en créant quatre postes en vue de permettre à quatre agents promouvables d'accéder à un nouveau grade.

Il rappelle que les lignes directrices de gestion de la Collectivité tendent à encourager la nomination des agents méritants, disponibles et/ou réussissant les concours et examens professionnels auxquels ils se présentent, ainsi que la nomination de certains agents qui sont promouvables après avoir réussi toutefois un concours au cours de leur carrière.

Ainsi, la création du poste d'éducateur jeunes enfants de classe exceptionnelle est liée à la réussite à l'examen professionnel d'un agent de la crèche et la création des trois autres postes relève de la promotion interne d'agents techniques méritants.

Par suite, M. le Maire propose, d'une part, de créer un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 31h00/35^{ième}, un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 30h30/35^{ième}, un poste d'adjoint technique principal de 2^{ième} classe à 30h00/35^{ième} pour faire face au déroulement de carrière d'un agent méritant, ainsi qu'un poste d'Educateur Jeunes Enfants de Classe Exceptionnelle à 35h00/35^{ième} suite à la réussite d'un personnel à un examen professionnel.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Approuve** la création des quatre postes, tels que figurant sur le nouveau tableau des effectifs communaux joint à la présente délibération :

*un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 31h00/35^{ième}, poste au 6^{ème} échelon- Echelle C3 (indices 460-403) ;

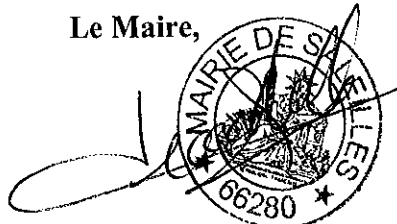
*un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 30h30/35^{ième}, poste au 6^{ème} échelon- Echelle C3 (indices 460-403) ;

*un poste d'adjoint technique principal de 2^{ième} classe à 30h00/35^{ième}, poste au 5^{ème} échelon- Echelle C2 (indices 396-369) ;

*un poste d'Educateur Jeunes Enfants de Classe Exceptionnelle à 35h00/35^{ième}, poste au 3^{ème} échelon (indices 543-462) ;

- **Autorise** M. le Maire à signer tout document utile dans cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

MAIRE DE SALES
66280
★ ★
François RALLO

Publication le : 27 SEP. 2023